



Lycée René CASSIN
Baccalauréat Professionnel
S.E.N
Systemes Électroniques et Numériques

1) Objectif de la formation

Le Baccalauréat Professionnel SEN est un diplôme professionnel de niveau IV et a pour double objectif de :

- former des techniciens professionnels SEN compétents et capables d'intervenir sur les équipements et les installations à technologie électronique majoritaire, que ce soit dans les secteurs grand public, professionnel et industriel ;
- préparer des jeunes, qui auraient les compétences et acquis suffisants, à une poursuite d'étude principalement en BTS (niveau III).

2) Conditions d'admission

Pour les collégiens, après la classe de troisième, en intégrant la classe de seconde professionnelle SEN. Pour les élèves de seconde générale et technologique en désir de réorientation, en intégrant la classe de première professionnelle SEN suivant un dispositif « passerelle ».

3) Organisation des études

Pendant la formation, il y a 22 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP). Ces périodes de stage (entreprises du secteur privé ou services du secteur public) sont réparties sur les 3 années. Les horaires hebdomadaires de formation sont répartis entre les enseignements généraux et professionnels :

Matières (indicatives du Bac Pro SEN)	Seconde 1^{ère} année	Première 2^{ème} année	Terminale 3^{ème} année
Mathématiques / Sciences Physiques	4	4	4
Français / Histoire - Géographie	4	4	4
Anglais	2	2	2
E.P.S	2	3	3
Économie - Gestion	1	1	1
Arts Appliqués	1	1	1
Prévention - Santé - Environnement	1	1	1
Électroniques	12	12	12
Construction	3	2	0
Stage / PFMP	6 semaines	8 semaines	8 semaines
TOTAL SEMAINE	30	30	28
Accompagnement Personnalisé (72 h / an)	2	2	2

RENE CASSIN – Lycée Polyvalent

Lycée d'enseignement Général, Technologique et Professionnel

1, Avenue Pierre Mendès-France – 77186 NOISIEL – <http://www.renecassin.net>
 Tél. : 01.60.37.56.56 – Fax : 01.60.17.95.08 – E.adresse : ce.0771941s@ac-creteil.fr

4) Épreuves d'examen

Les épreuves d'examen sont :

- réparties sur les trois années pendant la formation avec des situations d'évaluations d'examen, appelées CCF (Contrôles en Cours de Formation) qui se font dans différentes matières pour l'obtention du diplôme ;
- en fin de cycle de trois ans (classe de terminale) avec des épreuves terminales pour l'obtention du diplôme, qui s'ajoutent aux CCF.

Pendant les deux premières années, l'élève passe aussi des épreuves d'examen pour l'obtention du BEP SEN en Certification intermédiaire (niveau V).

5) Emplois possibles – Secteurs d'activités

Le technicien SEN peut exercer dans les six champs professionnels pour lesquels il a été formé au lycée et pendant les PFMP : ASI (Alarmes et Sécurité Incendie), AVM (AudioVisuel Multimédia), AVP (Audio Visuel Professionnel), ED (Electrodomestique), EE (Électronique Embarquée) et TR (Télécommunications et Réseaux). Les métiers sont : technicien conseil, technicien d'installation, technicien de mise en service, technicien de maintenance (SAV), ... chez des artisans-commerçants, PME-PMI services techniques, petites distributions-stations techniques agréées, grande distribution-plateforme de SAV-SAV intégré, monteur-installateur, centre de maintenance à distance des opérateurs, sociétés de services, ...

6) Poursuites d'études envisageables privilégiées (BTS + ensuite Licence L3)

- BTS SE : Systèmes Électroniques (possible au lycée)
- Autres BTS possibles : BTS "Informatiques et Numériques" comme IRIS ou IG